

Cycle diplômant



Conservatoires

- À Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois
- À Rayonnement Communal de Sevrans

Cycle préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)

25
26



Deux cursus d'excellence communs aux conservatoires d'Aulnay-sous-Bois et de Sevran

Au-delà de leurs missions d'enseignement spécialisé, d'éducation artistique et culturelle, de développement des pratiques artistiques des amateurs et d'animation de la vie culturelle locale, les conservatoires d'Aulnay-sous-Bois et de Sevran partagent **2 parcours de formation d'excellence pour tous**, dans le domaine musical :

- Un **Cycle diplômant** permettant à celles et ceux qui le souhaitent de mener un projet artistique personnel exigeant,
- Et, pour celles et ceux s'orientant vers la professionnalisation, **un cycle préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)** favorisant l'accès à l'enseignement supérieur du spectacle vivant.

2



Les enseignements proposés en Cycle diplômant et en CPES sont dispensés soit au conservatoire d'Aulnay-sous-Bois, soit au conservatoire de Sevran, distants de 1,8 km, et reliés par les bus 40 et 607.

Le Cycle diplômant

5 parcours musicaux différents peuvent être suivis en Cycle diplômant, permettant de mener un parcours de formation artistique exigeant :

- Un parcours « Pratique instrumentale » pour les élèves qui jouent d'un instrument polyphonique (piano, harpe, guitare) ou d'orchestre (percussions, violon, alto, violoncelle, contrebasse, trompette, trombone, cor, flûte traversière, saxophone, hautbois, basson),
- Un parcours « chant lyrique »
- Un parcours « Direction d'orchestre »,
- Un parcours « Écriture musicale »,
- Un parcours « Composition musicale ».

Ils sont accessibles après avoir validé un 2^{ème} Cycle de formation (pour les instrumentistes), ou une formation assurant l'acquisition des bases (pour les élèves en Direction d'orchestre, Écriture musicale ou Composition musicale).

POUR CHACUN DE CES 5 PARCOURS

3

L'admission s'effectue sur concours d'entrée dont les trois épreuves s'enchaînent :

- Une épreuve spécifique à la discipline dominante, pour évaluer les compétences artistiques et techniques du candidat,
- Une épreuve de Formation Musicale (F.M.), orale, permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse,
- Un entretien individuel, afin de définir sa motivation, sa disponibilité, son parcours et son projet musical, et, pour les étrangers, leur niveau de maîtrise du français.

L'ensemble des enseignements totalise a minima 600h de formation, à valider en 2 à 4 ans pour obtenir le Diplôme National d'Études Musicales (DNEM). Ils sont regroupés en 4 modules distincts :

- Module 1 Discipline principale
- Module 2 associé (pratiques collectives...)
- Module 3 complémentaire (F.M. & culture musicale, réalisation d'un mémoire)
- Module 4 Options (1 UV à choisir parmi une liste d'options)

Tous les enseignements font l'objet d'une évaluation continue. Seule la discipline dominante propose, en outre, un examen terminal, à présenter après validation des 4 modules via l'évaluation continue, pour obtenir le DNEM.

Le cycle préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Les parcours de formation « Pratique instrumentale » (instruments polyphoniques et d'orchestre) et « Direction d'orchestre » que les CPES proposent permettent aux jeunes musiciens engagés dans ces spécialités d'accéder à l'enseignement supérieur du spectacle vivant, dans un délai de 2 à 4 ans.

Ils sont accessibles après avoir validé un 2ème Cycle de formation (pour les instrumentistes), ou une formation assurant l'acquisition des bases (pour les élèves en Direction d'orchestre, Écriture musicale ou Composition musicale).

POUR CHACUN DE CES 2 PARCOURS

4

L'admission s'effectue sur concours d'entrée dont les 3 épreuves s'enchaînent et concernent la discipline dominante, la Formation Musicale (capacités d'écoute et d'analyse) et un entretien individuel (sa motivation, disponibilité, parcours et projet musical, et, pour les étrangers, niveau de maîtrise du français).

L'ensemble des enseignements totalise a minima 750h de formation, et regroupe 6 modules distincts :

- Module 1 Discipline principale
- Module 2 associé (pratiques collectives...)
- Module 3 complémentaire (F.M. & culture musicale, réalisation d'un mémoire)
- Module 4 Options (1 UV à choisir parmi une liste d'options)
- Module 5 Spectacle vivant (initiation jeune public, projet pluridisciplinaire...)
- Module 6 Environnement professionnel (informations sur les métiers, master-classes, enregistrement...)

Tous les enseignements font l'objet d'une évaluation continue.

Un tronc commun d'enseignements au Cycle diplômant et aux CPES permet, pour les élèves qui le souhaitent, d'obtenir un Diplôme National d'Études Musicales (DNEM), selon les mêmes conditions qu'en Cycle diplômant. Dans ce cas, seule la réalisation d'un mémoire, spécifique au Cycle diplômant, est à effectuer, en plus de la formation prévue en CPES ; de surcroît, un examen terminal est à passer.

L'Équipe pédagogique

PRATIQUE INSTRUMENTALE

Instruments polyphoniques

PIANO - Catherine IMBERT, Violaine DEBEVER,
Catherine SCHAFF, Jinna GANDOIS,
Marianne SALMONA, Simon OHANIAN

GUITARE - Valéry SCHOLASTIQUE, Atahualpa FERLY,
Simon SCHEMBRI

HARPE - Marianne LE MENTEC

Instruments d'orchestre

PERCUSSIONS - Catherine LENERT

VIOLON - Julien DIEUDEGARD, Cyril GUIGNIER, Evan
ROTHSTEIN, Clémence MERIAUX, Bruno LHUISSIER

ALTO - Olivier GRIMOIN

VIOLONCELLE - Samuel ETIENNE

CONTREBASSE - Lilas REGLAT

FLÛTE TRAVERSIÈRE - Gionata SGAMBARO, Isabelle
LENOIR, Teresa REIBELO

HAUTBOIS - Emilien LEFEVRE

CLARINETTE - Philippe SALABERRY

BASSON - Elisabeth KISSEL

SAXOPHONE - Nicolas MIZEN

TROMPETTE - Alexis DEMAILLY, Hervé MICHELET,
Frédéric PRESLE, Raphaël SCHLUP

TROMBONE - Laurent MADEUF

COR - Annouck EUDELIN

ACCOMPAGNEMENT AU PIANO - Kanae ENDO,
Karine FUTANARI

Déchiffrage instrumental

Claudine CHRISTOPHE, Johann PRUDHOMME,
Emmanuel GOEPFERT

Improvisation

Emmanuel GOEPFERT

CHANT LYRIQUE

Hélène DENIS ALDIN

DIRECTION D'ORCHESTRE

Julien GUENEBAUT

ECRITURE MUSICALE

Xavier MEDINA

COMPOSITION MUSICALE

Colin ROCHE

PRATIQUES COLLECTIVES

MUSIQUE DE CHAMBRE - Julien GUENEBAUT,
Evan ROTHSTEIN, Isabelle LENOIR, Laurent MADEUF,
Simon OHANIAN, Claudine CHRISTOPHE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE - Julien GUENEBAUT

CHEUR - Evelyne SCHWAB

ENSEMBLE VOCAL - Hélène DENIS ALDIN

FORMATION & CULTURE MUSICALE

LANGAGE DES PARTITIONS - Martine NEUMAYER

HISTOIRE DE LA MUSIQUE - ANALYSE -

Bertrand PEIGNÉ, Vincent DECLEIRE

ORCHESTRATION & ARRANGEMENT -

Bertrand PEIGNÉ

RÉALISATION DE LA NOTE ÉCRITE -

Nelly COOPER, Vincent DECLEIRE

SPECTACLE VIVANT

MÉTHODOLOGIE PROJET PLURIDISCIPLINAIRE

Nelly PEZELET

OPTIONS

GESTION DU TRAC - Annouck EUDELIN

DANSE JAZZ - Nolwenn LOISEAU

THÉÂTRE - Valentine BELLONE

PERCUSSIONS AFRICAINES - Lamine SOW

INITIATION HARMONIE JAZZ - Xavier MEDINA

INITIATION ECRITURE MUSICALE - Xavier MEDINA

INITIATION COMPOSITION - Colin ROCHE

**INITIATION PRATIQUE À L'ORCHESTRATION &
ARRANGEMENT** - Bertrand PEIGNÉ

INITIATION À LA DIRECTION D'ORCHESTRE

Julien GUENEBAUT

Informations pratiques

INSCRIPTIONS (CYCLE DIPLÔMANT ET CPES)

Dossier de candidature à envoyer :

- Soit par **voie postale**, au plus tard 7 jours avant la date de l'épreuve (cachet de la poste faisant foi) :
CRD d'Aulnay-sous-Bois,
Concours d'entrée Cycle diplômant / CPES,
12 rue de Sevrans, 93600 Aulnay-sous-Bois
- Soit par **mail**, au plus tard 3 jours avant la date de l'épreuve :
cpescd.asbs@gmail.com

6

CONCOURS D'ENTRÉE (CYCLE DIPLÔMANT ET CPES) :

Du lundi 16 au lundi 30 juin 2025



AULNAY-SOUS-BOIS



Comptant dans ses effectifs d'enseignants des personnalités très repérées sur le plan pédagogique et artistique, le **Conservatoire Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois** soutient depuis ses débuts les projets de ses élèves orientés vers des projets artistiques exigeants ou la professionnalisation, et leur accès à l'enseignement supérieur du Spectacle vivant. La richesse du palmarès d'élèves musiciens ayant intégré un établissement d'enseignement supérieur du Spectacle vivant ou une institution musicale professionnelle, au cours de ces 6 dernières années, en témoigne.

7

Attaché au « meilleur pour tous », le **Conservatoire à Rayonnement Communal Louis Kervoërn de Sevrans** - qui a fêté en 2019 son 50^{ème} anniversaire et accueille plus de 800 élèves en musique, danse et art dramatique -

bénéficie lui aussi, au sein de son équipe pédagogique, d'enseignants - musiciens de grande notoriété.

Dans une dynamique de croissance et d'ancrage territorial renforcée, il développe progressivement un 3^{ème} Cycle de formation amateur et des parcours pédagogiques spécifiques en lien avec des structures partenaires sevraines et entend promouvoir toutes les esthétiques auprès de tous les publics.



SEVRAN

Contacts

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL D'AULNAY-SOUS-BOIS

12, rue de Sevrans 93600 Aulnay-sous-Bois

Tél. : 01 48 79 65 21

<https://www.aulnay-sous-bois.fr/mes-loisirs/culture/conservatoire-de-musique-de-danse/>

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL DE SEVRAN

51, avenue du Général-Leclerc 93270 Sevrans

Tél. : 01 49 36 51 73

<https://www.ville-sevrans.fr/conservatoire>

e-mail : cpescd.asbs@gmail.com

